

ANNONCE DE RECRUTEMENT (35)

PROFESSEUR DE FLUTE A BEC

En Ille - et - Vilaine :

- Le Syndicat Mixte de Musique « le SIM » - Siège social : Tinténiac
- L'école intercommunale de Haute Vilaine (association) « l'AMHV » - Siège social : Thorigné Fouillard
- L'école de musique de Betton (association) - Siège : Betton

se regroupent pour recruter un (e) enseignant (e) de flûte à bec à temps non complet.

MISSIONS :

- Assurer l'enseignement de la flûte à bec aux élèves (Cycles 1 à 3) en pratiques collectives, pédagogie de groupe et cours individuels
- Participer à l'ensemble des concertations pédagogiques
- Mise en œuvre du projet pédagogique
- Organisation et suivi des études des élèves
- Préparation d'actions de diffusion et création avec les élèves
- Assister les élèves aux différentes manifestations de l'école
- Suivre la logistique et la mise en œuvre de concerts avec les élèves

PROFIL :

- Solides compétences pédagogiques et artistiques
- Connaissances en arrangements
- Grande culture artistique et ouverture aux différents répertoires et esthétiques
- Expérience pédagogique reconnue notamment en pédagogie de groupe
- Pratique artistique personnelle
- Capacités à concevoir et mettre en œuvre des projets artistiques avec les élèves
- Pédagogie de la culture musicale et de l'improvisation
- Communication positive

CONDITIONS DE RECRUTEMENT :

- Poste à pourvoir au 1^{er} Septembre 2022
- DE souhaité
- Permis B exigé

REPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL : Temps non complet (10H30 à 11H30) entre les 3 établissements

Pour le SIM : 4H00 (Recrutement statutaire ou à défaut contractuel, articles 3-3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984)

Pour l'AMHV : 3 à 4H00 (CDI et indice 257, selon convention collective de l'animation)

Pour Betton : 3H30 heures (1H30 de cours de flûte à bec, 1H00 d'ensemble de flûtes à bec, 1H00 de musique ancienne) - (CDI et indice 257, selon convention collective de l'animation)

CANDIDATURES :

Le SIM centralise les candidatures : Les candidatures (CV et lettre de motivation) doivent être accompagnées des photocopies du dernier arrêté de position administrative et des titres ou diplômes.

Elles sont à adresser à Monsieur le Président du SIM – 1 place Ille et Donac 35190 TINTENIAC avant le 30 avril 2022, cachet de la poste faisant foi ou par mail à l'adresse suivante : contact@simecoledemusique.com

Renseignements : 02 99 84 01 88 - www.simecoledemusique.com - www.amhv.fr - www.musiquebetton.wifeo.com